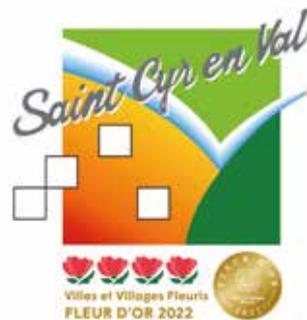


REGARDS



**Bonne année
2023**

BOUCHERIE DU VAL



02 38 76 20 02 - boucherie.caze@orange.fr

133, rue du 11 novembre 1918
45590 Saint-Cyr-en-Val

ÉRIC GONZALEZ

Le gérant
Tél. 02 38 76 21 43
ge45@orange.fr



CITROËN

- ✓ Réparation
- ✓ Vente véhicules neufs et occasions
- ✓ Location véhicules **FREE2 MOVE**

GARAGE DE SAINT-CYR
91 rue du 11 Novembre
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

citroen.fr



Réseaux électriques
(Aériens et Souterrains)
Éclairages publics et décoratifs
Éclairages sportifs
(Stades - Vélodromes)
Signalisations routières
Lotissements - VRD - Gaz

Ineo Réseaux Centre
Agence d'Orléans
14, rue de la Fonderie
P.A. des Montées - CS 30038
45073 ORLEANS CEDEX 2
Tél. 02 38 56 86 20



Passion Coiffure



45 rue du 8 mai 1945 • SAINT-CYR-EN-VAL

Tél. 02 34 08 46 51

Résidence LE PARC DE MORCHÊNE



Notre équipe d'Assistants de vie qui intervient au sein de la résidence peut également venir à votre domicile pour vous aider dans votre quotidien :

- Aide à la toilette
- Habillage
- Repas
- Travaux ménagers
- Accompagnement véhiculé ou au bras

Idylia est agréé par l'Etat et le Conseil départemental.

La Résidence met à disposition des appartements spécialement conçus pour simplifier votre quotidien.

52 appartements seniors,
du T2 à partir de 730 €
au T3 à partir de 854 € et
4 maisons de 65 m² à partir de 910 €
(charges de services IDYLIA comprises).

À 10 minutes d'Orléans à la campagne

Autonomie - bien-être - confort - sécurité



247 rue des Iris - SAINT-CYR-EN-VAL • Tél. 02 38 55 81 01 • corinne.montigny@idylia.fr
www.idylia.fr



Résidence seniors Idylia Le Parc de Morchène

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Le recensement 4
- Le Cabinet de kinés 4
- Info services 4
- Le pôle enfance jeunesse 5
- Carrefour Express... 6
- La Bagatelle distinguée 6
- Echos commerciaux 6

TRAVAUX

- Ma Métro Rénov' 7
- La rue d'Olivet ... 7

INFOS SENIORS

- Programme des activités 2023 8

LES CAHIERS DE L'ENVIRONNEMENT

- Echos Ecolos à l'École 9

VIE ÉCONOMIQUE

- Trophées des entreprises 13
- Entreprise Guinaut 14

- Agenda 2022 - 2023 15

- Retour en images 16

VIE ASSOCIATIVE

- Lorsque les moulins tournaient... 18
- Panier à histoires à la bibliothèque 19

- Parole à l'opposition 19



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-CYR-EN-VAL
janvier 2023

Directeur de la publication : Vincent Michaut, Maire
Photos : Mairie de Saint-Cyr-en-Val, Force Motrice, X
Conception, mise en page : Force Motrice

Rédaction : Bruno Coupille, Jacques Toussaint, Stéphanie Moutoussamy, Catherine Renaud
Impression : Groupe Imprimis - Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts - Régie publicitaire : Ouest Expansion : Céline Janvier 07 78 82 23 20
Dépôt légal ISSN en cours
Mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140, rue du 11 novembre, 45990 Saint-Cyr-en-Val
Tél. 02 38 76 20 20 ☎ 02 38 76 66 28

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h, sur rendez-vous l'après-midi
- Fermé le samedi



Chères Saint-Cyriennes et chers Saint-Cyriens,

Le début d'une nouvelle année sonne à la fois l'heure du bilan et celle des perspectives. Pour ce qui est du bilan de l'année écoulée, nous pouvons tous nous réjouir d'avoir retrouvé une vie sociale quasi normale après deux années de contingences sanitaires. La prudence reste de mise vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous mais, à Saint-Cyr-en-Val, nous avons la chance de disposer d'une offre de santé exceptionnelle pour une commune de notre taille avec 24 professionnels dont bientôt six médecins généralistes. Nous avons aussi la chance d'être situés au cœur d'un bassin économique très dynamique avec un parc d'activités de premier plan et une zone agricole dont la vocation sera protégée prochainement. Nous avons encore la chance de pouvoir bénéficier d'une offre commerciale diversifiée et d'un tissu associatif très dense. Enfin, chance suprême, notre commune a obtenu l'an dernier la distinction tant convoitée de Fleur d'Or.

En réalité, il ne s'agit pas de chances mais du résultat des efforts et de la volonté de toute une communauté qui englobe les professionnels, les commerçants, les agents municipaux, les responsables d'associations et plus largement tous les habitants de notre village que je tiens à remercier collectivement, soyez fiers d'habiter Saint-Cyr-en-Val.

Les perspectives qui s'offrent à nous en ce début d'année s'inscrivent dans le prolongement de la dynamique que nous portons tous ensemble pour continuer à faire de Saint-Cyr-en-Val un village où il fait bon vivre. L'année 2023 sera en particulier marquée par l'accélération de notre programme de transition énergétique pour réduire notre empreinte carbone et s'engager durablement dans une démarche éco-responsable. Cette année seront lancées les études pour la réalisation en 2024 des travaux sur le Morchène, rue de la Gare.

Nous continuerons aussi à organiser des échanges réguliers avec les habitants de chaque quartier et à soutenir les initiatives de nos associations. Nous fêterons aussi nos amis de Bliessen pour nos 30 ans de jumelage.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil municipal, une excellente et très belle année 2023 !

VINCENT MICHAUT, MAIRE

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES (ORLÉANS MÉTROPOLIS) :

- » EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES
- » MODE DE CHAUFFAGE

Depuis le 12 décembre et jusqu'au 26 janvier 2023, est menée sur les 22 communes de la métropole une enquête publique préalable à l'approbation de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et à l'approbation du zonage de gestion des eaux pluviales urbaines.

Les documents relatifs à cette enquête publique sont disponibles à la mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140 rue du 11 novembre 1918.

Du 15 janvier au 28 février 2023, une enquête téléphonique va être réalisée auprès de la population de la métropole afin de mieux connaître les appareils de chauffage, les usages, les consommations sur le territoire ainsi que les pratiques de brûlage des déchets verts. Orléans Métropole réalisera ensuite un diagnostic préalable à la définition d'un fonds air bois, aide soutenue par l'ADEME pour remplacer un appareil non performant de chauffage au bois.

Le Recensement à Saint-Cyr-en-Val

Cette année, la commune de Saint-Cyr-en-Val réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de nouveaux projets. Tous les logements et tous les habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés... et les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 2 Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



LES RECENSEURS HABILITÉS



Marie-Françoise
ALAMELOU-PARIS



Vincent
GIRARD



Claudine
GODIN



Jean-Luc
NOWAK



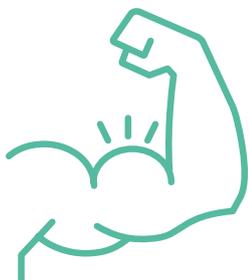
Marie-France
RAVENEAU



Françoise
VASSELON

**POUR EN SAVOIR PLUS, OU SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOS DOCUMENTS D'ICI LE 6 FÉVRIER :
CONTACTEZ HÉLÈNE DA COSTA - 02 38 76 20 20
OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Le cabinet de kinésithérapie se renforce



Le cabinet de kinésithérapie de la rue d'Olivet se renforce avec l'arrivée, au côté de Frédéric Choiseau, suite à un départ, de deux nouveaux kinésithérapeutes, Florent Patin et Benjamin Denyse. Un renfort très attendu par les plus de 70 personnes en attente d'un rendez-vous. Le cabinet dispose également d'une ostéopathe en la personne de Camille Charles.

INFOS SERVICE

STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ : PASSAGE AUX SANCTIONS

Après une phase d'information et d'avertissements, le stationnement réglementé dans le centre-bourg passe en mode sanction.

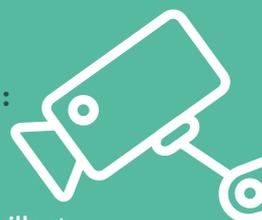
Par ailleurs, il est rappelé que le stationnement sous la halle est interdit en permanence.

N'OUBLIEZ PAS D'APPOSER VOTRE DISQUE HORAIRE POUR NE PAS VOUS EXPOSER À UNE VERBALISATION.



DÉPÔTS SAUVAGES : VOUS ÊTES FILMÉS

Les services municipaux veillent particulièrement à la lutte contre les dépôts sauvages. D'une part en procédant à des évacuations rapides pour éviter l'effet d'incitation et d'autre part en recherchant les auteurs, notamment grâce à la vidéosurveillance. Une enquête de gendarmerie est en cours suite à des faits récents.



ALERTE VIGILANCE COUPURE

Afin d'être alerté sur les éventuelles coupures d'électricité en cas de délestage, il est possible de s'inscrire sur le site

www.monecowatt.fr

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

Si vous n'avez pas accès à Internet vous pouvez appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRÉCAUTION :

Ne pas utiliser l'ascenseur, limiter l'ouverture du réfrigérateur et des fenêtres pendant la coupure, ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées, et ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure.





L'équipe du pôle Enfance-Jeunesse est composée de treize personnes titulaires et contractuelles, renforcée par des prestataires réguliers

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

LE PÔLE ENFANCE- JEUNESSE UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR L'ÉVEIL HORS DU TEMPS SCOLAIRE

L'équipe du pôle Enfance Jeunesse intervient autour du temps scolaire et pendant les vacances pour développer l'éveil et l'épanouissement des enfants qui lui sont confiés.

Tout ce qui se passe avant et après l'école, et même lors de la pause du midi et pendant les vacances, intéresse le pôle Enfance-Jeunesse. Des temps que l'on appelle « péri-scolaires » ou « extra-scolaires » et qui sollicitent toute l'attention et l'imagination d'une équipe de treize personnes à Saint-Cyr en Val.

« Nous sommes cinq contractuels à temps complet ou partiel auxquels s'ajoutent huit animatrices et animateurs réguliers, avec quelquefois des renforts complémentaires pour les séjours d'été par exemple », explique Franck Boulay, le directeur du pôle Enfance-Jeunesse.

ACTIVITÉS LUDIQUES ET ÉDUCATIVES

L'activité du service est organisée autour de ces fameux temps, avec trois directrices pour le péri-scolaire et deux pour l'extra-scolaire. « Tous les intervenants sont à minima titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation)

ou de qualifications supérieures pour l'encadrement d'équipe », précise Franck Boulay.

Les temps forts de l'activité pendant l'année scolaire sont centrés sur l'accueil des enfants de la maternelle et de l'école primaire y compris pendant le temps de la pause méridienne. Celle-ci se déroule en deux temps avec la prise du repas suivie d'un moment de détente qui est mis à profit pour des activités ludiques et éducatives. « Par exemple, une animatrice dédiée aux livres propose un temps intitulé « silence on lit » pour se plonger dans la lecture pendant un quart d'heure. Il y a aussi une animation autour du jardinage », ajoute Franck Boulay.

IMAGINER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Environ une trentaine d'enfants sont accueillis le matin tandis qu'ils sont 250 le midi et 80 à 100 le soir, ce qui impose de moduler les effectifs d'encadrement.

Pendant les « petites vacances », une quarantaine d'enfants sont pris en charge chaque semaine sous le fameux label ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), au château de la Motte pour les 3-11 ans, et dans le cadre de l'Univers Jeunes pour les plus de 11 ans.

Le pôle Enfance Jeunesse imagine sans cesse de nouvelles activités pour susciter l'attention et l'intérêt des jeunes. « Nous travaillons souvent autour de thèmes qui donnent ensuite lieu à des animations, précise Franck Boulay. Une bonne animation doit être pensée à l'avance, faire l'objet d'une description précise et être testée auprès des enfants ». Jacques Toussaint, élu délégué à l'enfance jeunesse, et Franck Boulay rencontrent tous les trimestres les associations de parents d'élèves pour échanger sur les projets, les difficultés et recueillir avis et propositions. « Notre démarche, conclut Franck Boulay, est complémentaire de l'école. C'est un apprentissage de la vie en collectivité au travers d'activités d'éveil et d'épanouissement. »

« Une bonne animation doit être pensée à l'avance, faire l'objet d'une description précise et être testée auprès des enfants ».



Un atelier périscolaire a été organisé autour de la création de cartes de vœux



Atelier Voyage culinaire sur la thématique le tour du Monde en 144 jours

APPROCHE DIVERSIFIÉE

Parmi les nombreux projets à l'étude figure une activité autour du calligramme (texte de poème en forme de dessin) associant les enfants et les personnes âgées en lien avec le CCAS.

Le regard sur le handicap fait aussi l'objet d'animations régulières, notamment à la faveur de demi-journée en commun avec les pensionnaires d'un Institut Médico Educatif.

CARREFOUR EXPRESS REMPLACE COCCIMARKET

La surface commerciale de la place de Bliesen, à deux pas de la halle, a changé d'enseigne. Portant jusqu'à fin novembre les couleurs de CocciMarket, elle arbore depuis le 30 novembre le pavillon de Carrefour Express. Le magasin de 115 m² est géré par Souad Bizane sous le statut de franchisee en gestion-location.

« Je suis déjà gérante d'un autre magasin Carrefour Express de 170 m² à Orléans, boulevard de Châteaudun, explique Souad Bizane. Lorsque j'ai appris que l'espace allait être disponible je me suis portée candidate car je pense qu'il y a de bonnes opportunités commerciales à Saint-Cyr-en-Val. C'est un village à taille humaine avec une belle qualité de vie ».

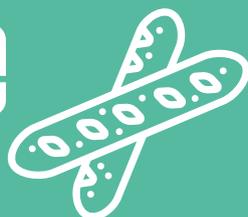
Quelques modifications ont d'ores et déjà été apportées par la nouvelle gérante, notamment en ce qui concerne l'amplitude horaire avec la suppression de la fermeture du midi. Le magasin est donc désormais ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h, sans interruption, et le dimanche de 8h30 à 12h30.

« Nous proposons des services supplémentaires comme la livraison à domicile en direct, la mise à disposition d'un micro-onde pour réchauffer les aliments et un café à un euro que l'on peut demander à la caisse, annonce Souad Bizane. Avec mes deux collaboratrices, nous sommes à l'écoute des demandes et des attentes de nos clients que je suis impatiente de rencontrer personnellement. »



Souad Bizane a ouvert le magasin sous l'enseigne Carrefour Express le 30 novembre

La BAGATELLE DISTINGUÉE



C'est une « bagatelle » qui ne s'en laisse pas compter. Celle élaborée par Florent Monsellier, chef de la boulangerie du Rendez-vous gourmand, 11, rue du 11-Novembre, est une baguette Label Rouge grâce à laquelle il a obtenu le troisième prix départemental du Loiret au concours organisé par le Club Le Boulanger.

Ce groupement de boulangers et de meuniers a été créé en 1995 pour promouvoir le pain de tradition française en boulangerie artisanale. La baguette Bagatelle, mise en avant par le groupement, répond à un cahier des charges rigoureux à la fois sur l'origine des produits et les techniques de panification qui lui valent le fameux Label Rouge, gage d'authenticité et de qualité.

Pour Florent Monsellier et Jérôme Bourdin, le gérant de la boulangerie, ce prix constitue une belle reconnaissance du travail et des exigences de qualité de leur métier.



Une belle reconnaissance pour Florent Monsellier et Jérôme Bourdin

ECHOS COMMERCIAUX

MARCHÉ EN MUTATION

Petit changement au marché du dimanche avec le remplacement du marchand de fruits et légumes. Une réflexion est engagée par la mairie pour compléter l'offre commerciale de ce marché dominical. L'idée de réunir, deux ou trois fois par an, les producteurs locaux de la zone de la Cornay est aussi à l'étude.



SURFACES À DISPOSITION

À la suite de la fermeture du salon de coiffure de la rue du 11 novembre et aussi de la cessation d'activité de la pizzeria Hop'là, les propriétaires des locaux avec le soutien de la municipalité sont à la recherche de nouveaux locataires commerciaux. Qu'on se le dise !

UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ma MÉTRO RÉNOV'

Très engagée dans la transition écologique et énergétique, Orléans Métropole lance le dispositif Ma Métro Rénov' pour faciliter les démarches et la réalisation de travaux pour tous les habitants de la métropole.

En matière de rénovation énergétique, de nombreuses informations et offres sont disponibles mais de façon dispersée et avec quelquefois des traquenards !

Afin d'y voir plus clair et d'éviter les pièges, Orléans Métropole a créé un guichet unique de la rénovation énergétique baptisé Ma Métro Rénov'.

Lancée en partenariat avec l'ADIL 45 (Association Départementale Information Logement du Loiret), la plateforme Ma Métro Rénov' s'adresse à tous les habitants ou propriétaires d'un logement sur le territoire de la métropole. Ils peuvent y trouver, gratuitement, les informations et les conseils nécessaires pour une analyse de leur demande et la réalisation de leur projet. Ma Métro Rénov' est une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) qui assure un service public de proximité. Les PTRE comprennent le conseil technique, l'accompagnement juridique et les aides fi-

PERDU DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ? SUIVEZ LE GUIDE !
MA METRO RENOV'



Prenez rendez-vous au :
02 38 81 37 07
OU SUR
mometrorenov@adil45-28.org



Plus d'informations sur
www.orleans-metropole.fr



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

ncières en la matière, pour les particuliers ou les professionnels. Elles s'attachent également à soutenir la structuration des filières professionnelles dans le secteur de la rénovation énergétique du bâtiment, pour s'assurer de la capacité des entreprises locales à répondre à la demande de travaux générés. Ma Métro Rénov' bénéficie par ailleurs d'un financement du SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) et du FEDER (fonds européen de développement régional), via la Région Centre-Val de Loire.

EN SAVOIR PLUS :

www.orleans-metropole.fr/urbanisme-habitat/ma-metro-renov
ADIL, 1 rue Saint-Euverte, à Orléans.

02 38 81 37 07 - mometrorenov@adil45-28.org

TRAVAUX

La RUE D'OLIVET ROUVRE PARTIELLEMENT



Les travaux de requalification rue Basse et rue d'Olivet entrent en phase terminale. Les enrobés ont été réalisés et terminés en fin d'année. La réouverture de la rue d'Olivet à la circulation est effective. Elle reste toutefois en travaux mais permet la liaison entre le rond-point de Sologne et la rue Haute. La pose des signalisations horizontales et verticales et la mise en œuvre des entrées charretières nécessiteront encore des interventions qui se feront sous le régime de feux en alternat par demi-chaussée.

La rue Basse reste fermée et accessible uniquement aux riverains dans sa partie comprise entre la rue Haute et la rue des Gâtinettes. Les travaux se poursuivront durant le premier trimestre.

Les contrôles de police seront maintenus afin de veiller à ce que chacun respecte les règles de prudence. Si vous empruntez ces rues, nous vous remercions de bien vouloir limiter votre vitesse et circuler avec toute la prudence requise vis-à-vis des employés des sociétés qui interviennent.

PROJETS TRAVAUX VOIRIE 2023

La réfection de la chaussée du Chemin de la Course est prévue en début d'année. Des travaux d'adaptation des « tampons d'assainissement » pour limiter le bruit sont également en cours de planification pour la rue du 11 novembre.



travaux chemin de la course

Demandez Le Programme 2023 !



Conseil d'administration du CCAS

En 2023, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-en-Val vous prépare un programme riche en animations. Toutes les séances sont gratuites.

LES RENDEZ-VOUS « CHAUFFE-CITRON »

Si vous n'avez pas encore testé, nous vous invitons à découvrir ces **rencontres autour de la culture générale** vous permettant de parfaire vos connaissances personnelles, le tout dans une bonne ambiance. Encore quatre séances sont programmées en janvier (voir agenda).

DE NOUVEAUX ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous avez des difficultés à déclarer vos impôts ou suivre vos démarches sociales en ligne...

Vous n'êtes pas à l'aise pour envoyer un mail ou commander vos courses en drive...

Vous souhaitez communiquer en visioconférence avec vos enfants vivant à l'autre bout de la France ou du Monde, ou suivre des conférences en ligne... Vous craignez pour la sécurité de vos données... Ces ateliers sont pour vous !

Gratuits et ouverts aux personnes de plus de 55 ans, ils vont vous initier à l'utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable. Vous bénéficierez de 8 séances collectives de 2 heures du 2 février au 23 mars et de 4 séances de renfort individuel si besoin.

LES CALLIGRAMMES D'APOLLINAIRE

Connaissez-vous les calligrammes?

Inventé par le poète Guillaume Apollinaire un calligramme est un poème dont la disposition graphique sur la page forme un dessin. 3 séances d'ateliers basés sur la lecture et la création de calligrammes vous seront proposées à partir du 1er mars (voir agenda).



DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES EN COURS ET À VENIR

En lien avec la maison de la petite enfance, les seniors de la maison Idyllia peuvent participer au projet d'œuvre éphémère autour du Land Art. Les photos de ces créations seront exposées au prochain salon des artistes Saint-cyriens. Par ailleurs, le Centre Communal d'Action Sociale vous proposera des repas partagés avec les enfants de l'accueil de loisirs.

UNE RÉUNION D'INFORMATION SUR LES MUTUELLES

Plus de 80% des personnes ont une complémentaire santé inadaptée à leur situation, particulièrement les seniors.

L'association ADEP (association pour le développement de la Prévoyance- association loi 1901 à but non lucratif) peut vous proposer des solutions pour mieux favoriser votre accès aux soins de santé et pour vous aider à contacter une mutuelle santé à des tarifs adaptés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez participer à une réunion publique d'information organisée le 27 janvier à 15h30, en salle des fêtes. Vous pourrez ensuite disposer d'un entretien gratuit et sans engagement pour réévaluer votre offre de mutuelle.

SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous vivez seul, vos enfants sont loin, vous êtes de santé fragile... Le CCAS est à vos côtés. Vous pouvez toujours vous inscrire sur le fichier plan canicule-grand froid afin d'être contacté en cas de températures très froides l'hiver et de fortes chaleurs l'été.

En 2023, une offre de téléassistance à tarif très avantageux vous sera proposée.

LES CAHIERS DE L'ENVIRONNEMENT

ECHOS ECOLOS à L'ÉCOLE

Les récents évènements nationaux comme internationaux ont conduit la majorité des médias à focaliser leurs interventions sur les problèmes de l'environnement. L'évolution technologique et environnementale est à présent une préoccupation nationale. La Municipalité de Saint-Cyr en Val n'a pas attendu les graves signaux de dérèglement climatique récents pour mettre une priorité sur les nécessaires évolutions locales, que ce soit sur les bâtiments publics comme privés, ainsi que sur les pratiques quotidiennes de tous les citoyens Saint-cyriens : les efforts pour maintenir le « label 4 fleurs » (conclus par l'obtention d'une Fleur d'or), les journées sur la Biodiversité, l'aménagement de chemins de promenade et pistes cyclables, l'entretien raisonné des espaces verts, etc., en sont des exemples importants. Mais les « usagers » premiers sont les enfants de la Commune, qui seront bientôt les « utilisateurs », mais surtout les acteurs : nous devons leur construire des outils efficaces. Nous présentons, dans ce quatrième numéro des Cahiers de l'Environnement, les nombreuses réalisations et les projets à court et moyen termes de l'équipe municipale dans lesquels le respect de l'environnement est toujours présent.

Par Jacques Toussaint, délégué à l'Éducation et à la Jeunesse

RÉNOVER, OUI, MAIS ADAPTER C'EST MIEUX

Envisagés par l'équipe municipale précédente (à laquelle appartenaient déjà plusieurs élus actuels), des travaux de rénovation thermique (et acoustique) ont été programmés pour l'École Maternelle Claude de Loynes. Entrepris depuis plus d'un an, cette rénovation a abouti en fin d'année scolaire 2021-2022. Un « plus » important a été ajouté au projet initial : adapter plusieurs salles pour plus d'aisance pour les enfants, et renouveler la cour en un réel espace « environnemental », la « Cour Végétalisée ». Ce projet a été l'occasion d'une collaboration active entre une architecte et les enfants de la Grande Section, avec leur enseignante, qui ont pu exprimer souhaits et désirs pour orienter les choix finaux.

LE PROJET AVEC LES ENFANTS (DU CÔTÉ DE L'ARCHITECTE)

Lorsque l'idée de concevoir une nouvelle cour



a émergé, nous avons fait le choix d'impliquer fortement les enfants à ce projet pour s'assurer de l'intérêt ludique des futurs aménagements. Nous avons donc mis en œuvre une démarche de co-conception pour laquelle je suis intervenue durant dix séances auprès des élèves de grande section. J'ai adopté une posture de médiatrice en les sensibilisant à l'aménagement et à l'environnement, et en les aidant à se mettre dans la peau du concepteur. **Avec l'équipe pédagogique, nous avons fait en sorte de rendre les enfants acteurs et les mettre au cœur du projet :** après avoir réalisé eux-mêmes un état des lieux des activités dans la cour, ils ont sélectionné des aménagements et des revêtements de sol leur semblant pertinents, puis ont réalisé des plans et fabriqué des maquettes. Ils ont également pu présenter leurs propositions aux élus et aux familles. Les retours des enfants ont confirmé notre ambition de réaliser une cour plus végétalisée et apportant de la fraîcheur en été : des arbres, une pergola, une voile d'ombrage pour apporter de l'ombre, des sols perméables pour permettre l'infiltration des eaux pluviales, un filet d'eau pédagogique, alimenté par les eaux pluviales, pour sensibiliser au cycle de l'eau, rafraîchir la cour en période de fortes chaleurs et arroser les végétaux, etc. **Durant ce projet, les enfants ont appris à penser, concevoir pour les autres en prenant en compte les besoins de chacun :** penser une zone calme pour les plus petits

et ceux voulant se reposer, et une zone active où l'on peut courir, faire du vélo, grimper et sauter. Leur enthousiasme a été fédérateur et a indéniablement contribué à la réussite du projet.

B - DES PRATIQUES ÉDUCATIVES INNOVANTES (DU CÔTÉ DE L'ENSEIGNANTE)



Le projet initial des travaux sur les bâtiments de l'École Maternelle ne portaient que sur la nécessaire isolation thermique. Avec l'apport du regard d'une jeune architecte, ce projet a rapidement inclus la rénovation de la cour en la rendant « végétalisée » : cette extension du projet nous a conduits à intégrer les enfants de Grande Section dans la conception de ce nouvel espace. C'est donc un réel projet pédagogique qui a été mis en œuvre avec l'aide de l'architecte pour rendre les enfants « acteurs ». Le déroulement s'est fait sur 8 semaines, à raison de deux séances par semaine, de février à mars 2022.

D'abord interrogés sur « ce qu'ils font, ce qu'ils aimeraient faire, ce qu'ils ne veulent pas trouver » dans la cour, ils ont, en trois groupes, émis des propositions d'espaces dans cette future cour : espaces verts, piste de vélo, bac à sable, arbres pour l'ombre, mur d'expression ...

En tant « qu'ambassadeurs », ils ont présenté aux plus jeunes leurs idées de rénovation, puis les ont consciencieusement transposées en trois maquettes. Les élus, comme les parents, ont été conviés à découvrir ces maquettes, ainsi qu'une présentation visuelle de l'ensemble de leur démarche, réalisée par l'enseignante.

Les travaux de la cour se sont déroulés du printemps jusqu'à la rentrée de septembre : les « acteurs », largement passés en CP, ont toutefois pu découvrir la concrétisation de leurs propositions dès la rentrée, avec une grande satisfaction. Les plus jeunes apprécient aujourd'hui ce nouvel espace, les enseignantes et les animateurs du périscolaire découvrent des enfants plus calmes, avec beaucoup moins de cris ou de petits conflits, les enfants participent plus facilement au rangement des jeux...

L'Inspection Académique du Loiret a fortement apprécié cette nouvelle réalisation, l'important travail de la classe, et a décerné le « Label Développement Durable » à l'école, ouvrant à l'équipe enseignante la voie de futurs projets pédagogiques.

UN PROJET FORTEMENT COHÉRENT POUR LES APPRENTISSAGES PAR LA CONTINUITÉ SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE.

La rénovation thermique des locaux scolaires, initiée par la précédente équipe municipale, devenait une nécessité ; mais cela a aussi été l'occasion d'apporter aux enfants des locaux mieux adaptés à leurs diverses activités, entre autres périscolaires.

PRATIQUES ANCIENNES, PRATIQUES NOUVELLES POUR LES ÉQUIPES MUNICIPALES

Prendre en compte les « nouvelles » conditions climatiques, énergétiques, sociales, est un objectif constant de l'équipe municipale, élus et agents, avec le Maire. Même si, parfois, cela provoque quelques désagréments (les travaux de voirie, par exemple), l'intention première est toujours de faciliter le quotidien et la vie des habitants de Saint Cyr, sur le plus grand nombre de thématiques. L'évaluation de cette intention passe par les rencontres régulières dans chaque quartier de la Commune où les élus écoutent les questions des administrés et apportent des réponses actualisées.

Etre ensemble, coopérer

Manipuler, expérimenter

Etre seul, se reposer



Le choix a été fait de commencer cette rénovation par les « petits » ; mais outre le besoin de leur offrir des locaux améliorés, est apparu le souci de **réaliser un espace adapté à leurs apprentissages quotidiens tout au long de la journée**, depuis l'accueil dès le matin, jusqu'au soir et le retour des parents, sans oublier les temps intermédiaires de repos, de jeux, les temps dédiés à l'alimentation. Ce désir a conduit à **repenser l'organisation des salles ainsi que les relations entre les enseignantes et les animateurs, comme les personnels de services**. La salle des activités périscolaires a été repensée par l'architecte et l'équipe du périscolaire, et meublée pour le plus grand confort des enfants, permettant un retour au calme ou bien des moments d'expressions personnelles.

DES ARBRES POUR AVOIR DE L'OMBRE

Dès le début du projet pédagogique, les élèves n'ont pas oublié la nécessaire présence d'arbres dans cette future cour. Ils ont vite évoqué l'évènement automnal : les arbres, en général, perdent leurs feuilles, et

encomrent (avec quelques risques) les espaces de jeux et d'activités ; il faudra donc envisager, à cette saison, de maintenir propre le sol de la cour.

L'équipe technique de la Municipalité a donc cherché à implanter des espèces d'arbres à feuilles facilement récupérables, tout en offrant au printemps et au début d'été l'ombre rafraîchissante attendue ; ont également été sélectionnées des essences ayant un intérêt ludique pour les enfants. C'est une dizaine d'arbres qui ont été commandés, pré-installés mécaniquement pour, enfin, parvenir à la cérémonie de plantation par les enfants lors de la Journée annuelle du 25 novembre : une raison de plus de la fierté de ces petits jardiniers !



grandes cuves de récupération d'eau de pluie : les fortes chaleurs de l'été en ont montré l'utilité, car de nombreux parterres fleuris ont, grâce à ces réserves, pu recevoir un arrosage suffisant pour la survie des plantes ; des panneaux informatifs ont décrit ce processus à tous les administrés, valorisant ainsi cette technique.



LES AMÉNAGEMENTS DE LA VOIRIE

Poursuivant la **politique d'enfouissement des lignes aériennes** (électricité et téléphonie), après la rue Haute, c'est dans la rue Basse et la rue d'Olivet qu'ont été entrepris de lourds travaux sur la voirie.



Du printemps 2022 à celui de 2023 ces deux rues ont été le lieu de profondes tranchées, de rénovation complète des canalisations d'eaux usées et pluviales. L'espace aérien est déjà dégagé, rendant l'environnement plus agréable ; après la pose d'un nouveau revêtement de la chaussée, un trottoir sécurisé (côté nord) et une piste cyclable (côté sud) seront aménagés, facilitant ainsi les « déplacements doux » pour tous, et surtout les enfants se rendant à l'école ou sur les aires de jeux. Pour cela des stations - garage à vélos seront progressivement installées dans la Commune.

PAR UNE ÉCOUTE ACCRUE DES ADMINISTRÉS

Après la période de prudence imposée lors de la pandémie, l'équipe municipale a entrepris de se déplacer dans chaque quar-

tier, le samedi matin, pour y rencontrer les habitants : la dernière de ces réunions s'est tenue à la mi-septembre, à la Petite Mérie. **Une nouvelle série de rencontres aura lieu dès le printemps.** De nombreuses questions ont été posées par les riverains, du stationnement irrégulier aux vitesses excessives des véhicules, de l'entretien et l'arrosage des plantes et jardins en période de grande sécheresse, des précautions prises et des projets pour prévenir les inondations, les aménagements en cours de la voirie et de la gêne occasionnée, etc. Les élus présents ont pu répondre librement à toutes ces questions liées au respect de l'environnement.



VERS UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS : DES PROJETS D'ÉCOLE

Ce thème, objet déjà du précédent Cahier de l'Environnement, se développe au sein de la Commune, avec l'appui de la Métropole. La surveillance des « dépôts sauvages » s'intensifie avec l'aide de la Police Municipale qui fait procéder à leur enlèvement et, quand c'est possible, verbalise les auteurs indélélicats.

Une présentation pédagogique de la technique de compostage doit être réalisée

pour tous les intéressés lors d'un prochain marché dominical.

Quant aux écoles, élémentaire et maternelle, les enseignants ont choisi comme thématique de leurs projets la connaissance et le respect de l'environnement. La Municipalité apporte son concours par la mise en place depuis quelques mois du **tri des restes de repas effectué par chaque enfant, sous la conduite des agents et des animateurs.**



La valorisation de certains déchets (les végétaux) va être une activité proposée aux enfants, en mettant à leur disposition des bacs à compostage sécurisés (lombricompostage) ; le « terreau » ainsi produit servira à enrichir la terre des plantations des enfants, soit au sein de l'école, soit dans la portion des « jardins partagés » qui leur est allouée. Ces activités sont évidemment accompagnées par les enseignants durant le temps scolaire, par les animateurs sur le temps périscolaire.

UN PROJET AMBITIEUX : LA CRÉATION D'UN PÔLE ÉDUCATIF ET CULTUREL

Depuis plusieurs années, le patrimoine communal, espaces verts et bâtiments remarquables, sont mis à la disposition des enfants de Saint-Cyr : aires de jeux et de découvertes de la nature et pôle de la Petite enfance dans le parc du château de Morchêne, activités de loisirs complémentaires aux activités scolaires dans le parc et le château de La Motte, activités culturelles, musicales et de lecture dans le château de La Jonchère. Mais ces lieux sont eux-mêmes distants de l'espace de restauration comme des deux écoles, élémentaire et maternelle. Cela oblige souvent les parents ou les accompagnateurs et animateurs à des déplacements pouvant présenter quelques dangers.

ÉLABORATION DU PROJET (ENTRETIEN AVEC LOUISE MICHAUD, ARCHITECTE) :

L'équipe municipale a donc émis le projet de création d'un Pôle Educatif et Culturel, rassemblant en un même lieu les diverses activités scolaires et périscolaires, mais également extra-scolaires (sportives ou de loisir), pour y accueillir les enfants dès leur plus jeune âge, et leur offrir une unité de lieu pour toutes ces activités d'apprentissage, au fil de la journée comme du calendrier. Ces espaces doivent aussi être accessibles aux adultes et seniors, pour faciliter des activités inter-générationnelles. Cette réflexion, à l'échelle du quartier permettrait davantage d'échanges entre ces services et de mutualiser certains espaces. Compte tenu de l'ampleur de la réflexion et de la complexité des enjeux qui la traversent, la mairie a initié une démarche de programmation urbaine et architecturale



qui lui permettra de réaliser un diagnostic de ces différents équipements et d'embrasser une vision large des solutions qui pourraient être envisagées pour ces bâtiments et activités. La programmation constitue une des premières étapes d'un projet d'urbanisme et d'architecture publique, elle est menée en amont du projet. Elle débouche, en fin d'études, à la proposition de plusieurs scénarii élaborés par l'équipe de programmatistes à la suite de nombreux entretiens avec les utilisateurs variés.



La démarche engagée : UN PROJET POUR TOUS, ET AVEC CHACUN

Les utilisateurs (agents d'animation et enseignants) et les usagers (parents d'élèves et enfants) des lieux sont les premiers concernés par le projet.

Fréquentant ces lieux quotidiennement, ils disposent d'une expertise d'usage : ils connaissent parfaitement le fonctionnement des locaux et des services, les atouts des bâtiments, les difficultés rencontrées, les contraintes d'entretien et de maintenance, etc. Leur participation au projet permet aux autres acteurs impliqués de mieux comprendre les activités qui se déroulent dans les lieux et celles qu'ils souhaiteraient développer. Elle permet aussi d'anticiper collectivement les problématiques qui pourraient se poser, de manière à réduire les angles morts. Les échanges entre ces usagers et l'équipe en charge du projet permettent de discerner les évolutions souhaitées, souhaitables et possibles grâce à la prise en compte des contraintes de chacun.

Pour cela, et dans le cadre de la démarche de programmation mise en œuvre, l'expertise des usagers et des agents de différents services a été mobilisée à plusieurs reprises et sous différentes formes : entretiens, ateliers de travail, visites commentées des bâtiments, balades urbaines... **Ces temps d'échanges et d'observation ont permis de dresser un état des lieux précis des bâtiments existants et de leurs usages.** En complément du diagnostic fonctionnel, une étude démographique et un diagnostic technique des bâtiments ont été réalisés par une équipe d'experts. Une fois ces premiers diagnostics établis,

le bureau d'études a soumis aux services de la mairie, aux enseignantes et aux habitants différents scénarios d'aménagement du quartier. Ces scénarios explorent différentes solutions de redistribution des activités au sein des bâtiments existants ainsi que des possibilités de positionnement de bâtiments neufs, d'extensions, d'espaces verts, de parkings et de voies de circulation pour les voitures, vélos et piétons. Dans ce cadre, **une quarantaine d'habitants volontaires ont participé à des ateliers de concertations le 15 novembre dernier au château de Morchêne**, durant lesquels ils ont pu commenter les premiers scénarii de projets. Leurs remarques et propositions, comme celles issues des groupes de travail précédents avec les différents acteurs du projet, ont permis d'éclairer les choix d'orientations faits par les élus, ainsi que ceux à venir.

LES ÉTAPES SUCCESSIVES ET LES INFORMATIONS RÉGULIÈRES

De juillet à octobre, les usagers et services de la mairie ont participé à des groupes de travail afin d'identifier les usages actuels et à venir dans le cadre de leurs activités et des bâtiments qu'ils fréquentent. Ils ont aidé le bureau d'études à formuler des propositions de projets répondant à ces usages et intégrant leurs contraintes respectives.

À l'automne, des ingénieurs et économistes de la construction ont expertisé les bâtiments concernés par le projet, afin de sonder l'état technique de ces derniers (isolation, mode de chauffage, consommation énergétique, vétusté des équipements...). L'expertise des économistes de la construction a permis d'évaluer les

coûts des travaux de rénovation à prévoir et ainsi, fournir aux élus des coûts estimatifs selon les différents scénarii de projet. En septembre dernier, lors de la rentrée des associations, la municipalité et le bureau d'études l'accompagnant dans ce projet ont organisé des balades urbaines avec des habitants afin de recueillir leurs retours d'expériences sur le site du projet ainsi que leurs premières idées.

À partir de ces premières informations, croisées avec celles fournies par les élus, les enseignantes et les services de la mairie (Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Entretien Restauration, Urbanisme, Pôle technique et aménagement), le bureau d'études a proposé de premiers scénarii d'aménagement du site. Ces derniers ont été soumis à la population Saint-Cyrienne le 15 novembre, lors d'un atelier de concertation au château de Morchêne.

Les habitants volontaires ont donc pu faire part de leurs commentaires, qui ont été transmis aux élus pour les aider dans leur prise de décisions.

Après plusieurs temps de travail entre le bureau d'études, les élus et les techniciens de la mairie, un projet d'aménagement synthétisant les retours des différents acteurs commence à émerger, accompagné d'un premier chiffrage estimatif et d'un calendrier de projet (phasage).

Dans le cadre d'un tel projet, la prise de décision est complexe, elle doit intégrer un nombre certain d'informations : les usages et contraintes des différents services et équipes travaillant dans les bâtiments, l'étude démographique, l'analyse technique des bâtiments, les retours des habitants issus de la concertation, le phasage de l'opération, les contraintes financières...

Durant le premier semestre 2023, la municipalité présentera la vision retenue aux habitants afin de recueillir à nouveau leurs commentaires pour effectuer d'éventuels ajustements finaux. Le document résultant de cette démarche de programmation, appelé schéma directeur, constituera le support de consultation et de recrutement d'architectes dans les mois à venir et servira de fil conducteur pour suivre l'évolution du projet durant les prochaines années. D'ici début 2024, la municipalité devrait disposer de premiers plans et d'une vision spatialisée des bâtiments et du projet pour espérer, d'ici trois ans, de premiers équipements sortis de terre.

DEUX ENTREPRISES SAINT-CYRIENNES LAURÉATES DES TROPHÉES DES ENTREPRISES



Les lauréats des sept prix se sont rassemblés sur la scène du Zénith pour la photo finale

Les forces vives économiques de Saint-Cyr-en-Val étaient à l'honneur lors de la soirée des Trophées des entreprises du Loiret organisée par la République du Centre le 15 décembre dernier au Zénith d'Orléans. Deux entreprises localisées à Saint-Cyr-en-Val, les Pépinières Travers et Valembal, sont montées sur le podium pour recevoir l'un des sept prix décernés devant un public de plus de 700 dirigeants et responsables économiques du Loiret. Cette treizième édition des Trophées des entreprises a pu avoir lieu après deux années d'interruption pour cause de pandémie.

VALEMBAL, PRIX DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



Le prix a été remis à Jérôme Labale, directeur général, et Pascal Maurice, directeur commercial.

La remise du prix de la transition environnementale à une entreprise qui fabriquait il n'y a pas si longtemps uni-

quement des emballages en matière plastique illustre bien la transformation opérée par Valembal. L'entreprise de la Saussaye a consacré d'importants investissements à sa transition écologique en mettant au point des procédés de fabrication d'emballages souples entièrement recyclables et qui contiennent une part significative de matières recyclées. Elle investit également dans la réduction de sa consommation d'énergie. Valembal, dirigée par Jérôme Lambale, emploie 25 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 5,5 M€.

PALMARÈS DES AUTRES PRIX :

Espoir de l'économie : JP Ingénierie
Performance : La Brasserie Fondamentale
Innovation : Mesnard-Catteau
Coup de cœur du jury : Axereal

PÉPINIÈRES TRAVERS, PRIX DU CAPITAL HUMAIN



Daphnée et Nadine Travers, responsables des ressources humaines des pépinières qui portent leur nom ont reçu le prix du capital humain.

L'entreprise familiale des pépinières Travers est connue dans le monde entier pour sa production de clématites et de plantes grimpantes. Elle a été créée en 1879 et le passage de relais est en train de se réaliser entre la cinquième et la sixième génération.

Le prix du capital humain lui a été attribué en raison du dispositif d'intégration des nouveaux collaborateurs et des nombreux apprentis grâce au parrainage par les plus anciens.

Les pépinières Travers produisent 1,3 million de plantes par an sur 12 hectares. L'entreprise fait travailler 38 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 4,4 M€.

LA BONNE OPTION

Options, le loueur de matériel pour réceptions et événements, qui était nommé pour le prix de la performance, va quitter Olivet pour venir s'installer sur la zone de la Saussaye dans un local de 3000 mètres carrés.

LA VOCATION AGRICOLE DE LA CORNAY BIENTÔT SANCTUARISÉE

Une délibération du conseil métropolitain en date du 17 novembre a enclenché le processus de reconnaissance de la vocation agricole du domaine de la Cornay en le classant en Zone Agricole Protégée. Les activités qui y sont et y seront exercées doivent nécessairement relever du secteur agricole.

Qui plus est, la consultation des collectivités locales concernées, Métropole et commune de Saint-Cyr-en-Val, avant toute nouvelle installation sera réalisée à priori et non à postériori. Une rencontre entre les élus de Saint-Cyr-en-Val et la SAFER doit avoir lieu début janvier pour étudier les de-

mandes en cours. Alain Marseille, adjoint en charge du commerce et de la vie économique, se réjouit de cette évolution : « Nous allons avoir désormais les moyens de contrôler en amont pour ne pas laisser s'installer n'importe quoi ! ».

ZONE D'ACTIVITÉS DE LA SAUSSAYE

GUINAULT : UNE ENTREPRISE PRÉSENTE DANS LE MONDE ENTIER



Afin de mieux connaître le tissu économique local, les élus du conseil municipal partent à la découverte des entreprises des zones d'activités de la Saussaye et de Cornay. Depuis un an environ, ils ont rendu visite ainsi successivement à Altyor, FM Logistic, Airpos, BEG, Prélocentre, Travers et Bioval.. Dernière visite en date, début octobre, celle de la société Guinault, mondialement connue pour équiper les aéroports en groupes électrogènes.

Les générateurs électriques Guinault équipent les aéroports de 125 pays sur les cinq continents. Il s'agit de groupes électrogènes mobiles, ou GPU (ground power unit) sur lesquels les avions se raccordent au sol afin de réduire leur consommation de kérosène et le rejet de polluants.

La société Guinault a été fondée en 1949 par Maurice Guinault dans ce but précis de fournir une assistance électrique aux avions. Elle a connu une croissance constante depuis sa création et n'a cessé d'innover pour produire des machines de plus en plus élaborées.

INNOVATIONS PERMANENTES

Au début des années 70, les ingénieurs de l'entreprise ont mis au point la première unité de puissance produite en France pour le Boeing 707, nouvellement arrivé sur le sol français. Autre innovation dans les années 90 avec le premier GPU multi-tensions fonctionnant avec des alternateurs multi-bobinages. Guinault conçoit alors des équipements spécialement adaptés aux appareils de l'époque construits par Dassault, notamment le Mirage, l'Aérospatiale et Sud Aviation qui deviendra Eurocopter.

CROISSANCE RÉGULIÈRE

De multiples autres innovations ont marqué les années plus récentes aussi bien dans le domaine militaire que civil. L'activité militaire représente un quart du chiffre d'affaires de Guinault qui est réalisé à 90% à l'étranger.

Aujourd'hui dirigée par Lionel Clermont, Guinault poursuit une croissance régulière au rythme d'une augmentation annuelle moyenne de 13% de son chiffre d'affaires.

L'entreprise, basée sur la zone de la Saussaye depuis près de 30 ans, emploie 140 personnes.

UN FORUM DE L'EMPLOI EN JUIN

En concertation avec le président de l'association des entreprises de la zone d'activités de la Saussaye, Christophe Dalleau, l'organisation d'un forum des entreprises et de l'emploi a été retenue. Il aura lieu en juin dans des conditions qui seront précisées ultérieurement.

FUTURE HALTE ROUTIÈRE

Autre projet sur lequel travaille l'association des industriels en lien avec les élus, celui de l'aménagement d'une halte routière sur la zone de la Saussaye où les routiers pourraient se restaurer et avoir accès à des douches et sanitaires. Un bâtiment existant devrait être aménagé cette année.

JANVIER 2023

MARDI 3 JANVIER

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle de la Jonchère CCAS

MARDI 10 JANVIER

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, Salle de la Jonchère CCAS

SAMEDI 21 JANVIER

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS :** 11h15
Bibliothèque Mairie

DIMANCHE 22 JANVIER

JOURNÉE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

9h-12h, halle Comité de Jumelage

DIMANCHE 22 JANVIER

CONCERT NOUVELLE ANNÉE

15h30, Salle des Fêtes La Saint-Cyrienne

MARDI 24 JANVIER

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, s
Salle de la Jonchère CCAS

VENDREDI 27 JANVIER

RÉUNION PUBLIQUE "MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS ET MUTUELLES POUR TOUS"

15h30, Salle des Fêtes CCAS - ADEP

SAMEDI 28 & DIM. 29 JANVIER

JOURNÉES VOITURES INDOOR

samedi : 12h-22h, Gymnase
dimanche : 10h-17h, Gymnase USMM 45

MARDI 31 JANVIER

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, Salle de la Jonchère CCAS

FÉVRIER

JEUDI 2 FÉVRIER

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 1

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

VEND. 3, SAM. 4 & DIM. 5 FÉVRIER

SALON DES VINS

vendredi 15h-21h, samedi & dimanche 10h-18h,
Salle Polyvalente Saint-Cyr en Fête

MERCREDI 8 FÉVRIER

RÉUNION DU CMEJ

14h-16h, Univers jeunes Mairie

JEUDI 9 FÉVRIER

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 2

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

DIMANCHE 12 FÉVRIER

CONFÉRENCE DE GEORGES JOUMAS SUR LA TRAGÉDIE DES LYCÉENS PARISIENS RÉSISTANTS LE 10 JUIN 1944 EN SOLOGNE

15h30, Salle des Fêtes SHA

JEUDI 16 FÉVRIER

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 3

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

SAMEDI 18 FÉVRIER

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS :** 11h15
Bibliothèque Mairie

DIMANCHE 19 FÉVRIER

APRÈS-MIDI DANSANT AVEC ORCHESTRE THIBAUT COLAS

14h30-19h30, Salle des Fêtes, Temps des Loisirs

JEUDI 23 FÉVRIER

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR SÉANCE 4

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

MARS

MERCREDI 1ER MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

14h30h, Salle des Commissions CCAS

JEUDI 2 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 5

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

SAMEDI 4 MARS

25 ANS DE COR CAROLI - SOIRÉE DANSANTE

Salle des Fêtes Cor Caroli

JEUDI 9 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 6

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

MERCREDI 15 MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

14h30, Salle des Commissions CCAS

JEUDI 16 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 7

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

SAMEDI 18 MARS

LE PANIER À HISTOIRES

18 MOIS-5 ANS : 10h30 **6-8 ANS :** 11h15
Bibliothèque Mairie



SAMEDI 18 MARS

BAL ANIMÉ PAR LA GRAND'BÊTE ANIMÉ PAR MARTIN COUDROY

20h30, Salle des Fêtes Saint-Cyr les Folks

JEUDI 23 MARS

ATELIER NUMÉRIQUE SENIOR - SÉANCE 8

10h-12h, Salle du Conseil municipal CCAS

SAMEDI 25 MARS

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80

21h, Salle des Fêtes Comité de Jumelage

SAMEDI 25 & DIM. 26 MARS

EXPOSITION PHOTO

10h-18h, Château de Morchène
Saint-Cyr Cadragès

DIMANCHE 26 MARS

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE AVEC LA SAINT CYRIENNE

16h, Salle des Fêtes St-Cyr Music

MERCREDI 29 MARS

ATELIER LECTURE - CALLIGRAMME

14h30, Salle des Commissions CCAS

SAMEDI 1ER AVRIL

DICTÉE DU MOT D'OR FRANCOPHONE

10h30, 13h30, 15h et 17h
Château de la Jonchère APFA

A NOTER : LE PROCHAIN NUMÉRO DE "REGARDS" PARAÎTRA EN MARS.

Les événements et dates figurant dans cet agenda sont communiqués sous toute réserve d'annulation ou de report en fonction des conditions sanitaires et de l'évolution des consignes de sécurité imposées par les pouvoirs publics. Il est prudent de vous renseigner au préalable auprès des organisateurs ou en consultant l'agenda figurant sur le site Internet de la Mairie.



Plus d'infos sur
www.mairie-saintcyrenval.fr



Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/saintcyrenval



Nos infos en temps réel avec l'appli
intramuros à télécharger gratuitement

RETOUR en Images



Exposition sur l'école d'autrefois organisée par la SHA



Baptêmes de motos organisés par la police municipale et le club motocycliste de la police nationale d'Orléans au bénéfice du téléthon 2022.



Une délégation Saint-cyrienne reçue à l'Assemblée nationale par la députée Stéphanie Rist le 9 novembre 2023



Les travaux de l'école maternelle ont été inaugurés le 26 novembre en présence des représentants de l'Etat, de la Région et du Département



Le service petite enfance récompensé aux 9èmes Giraph Awards 2022 pour sa participation au concours de la Semaine nationale de la petite enfance sur le thème des (Re)trouvailles



Les actions réalisées pour Octobre Rose ont rapporté 3 136 €. Merci aux associations pour leur implication!





Remise du trophée
de la Fleur d'or au
Conseil National
des Villes et
Villages Fleuris

2022



Commune de Saint-Cyr-en-Val

Les membres du
CCAS et du Conseil
municipal mobilisés
pour la distribution
des colis de fin
d'année aux aînés de
la commune



Inauguration du
37ème salon des
artistes Saint-
cyr-
cyriens, le 25
novembre



spectacle de fin
d'année organisé
par la maison de la
petite enfance le 16
décembre

le 21ème marché
de Noël a accueilli
plusieurs centaines
de visiteurs, les 3 et
4 décembre



cadeaux de la
maison de la
petite enfance



Spectacle de fin
d'année pour
les enfants du
périscolaire le 13
décembre



le passage du
père Noël en
calèche a ravi
petits et grands

LORSQUE DES MOULINS TOURNAIENT à SAINT-CYR en Val

Bien qu'il n'en subsiste aucune trace de nos jours, il y eut jadis, comme partout en France, de nombreux moulins à pivot sur la commune, qui produisaient tous de la farine. Selon les archives, St-Cyr-en-Val comptait :

A LA FIN DU XVIÈME SIÈCLE :



Le Moulin des Vallées (proche de la rue de la Planche et du chemin de Bourges) de 1598 à fin 1692.



Le Moulin de l'Orme (au nord de la ferme de l'Orme) à partir de 1598

AU XIXÈME SIÈCLE :



Le Moulin Rathouin N°1, au Clos du Bied à la jonction des chemins de Morchène et de la route de Marcilly à partir de 1784.



Le Moulin Rathouin N°2, au clos du Bied à partir de 1803.



Le grand Moulin, au Clos du Mesnil, route de Vienne de 1775 à 1854.



Le Moulin du Bourg, sur le coteau avant le départ de la route de Vienne et de la route de Marcilly, de 1829 à 1854 (incendié).



Le Moulin Proust, au Clos des Gatinettes à quelques mètres au nord-est du pont enjambant la voie ferrée de 1789 à 1854 (incendié).



Le Moulin Chartier, au Clos du Benay entre la rue Basse et le Dhuy de 1855 à 1871.



Le Moulin Fessard, derrière l'ancienne ferme de La Saussaye de 1854 à 1870.



Le Moulin de Ligny, au nord de la ferme de Préhaut dans le val à partir de 1740.

DU XIXÈME AU XXÈME SIÈCLE :

Un moulin à eau était situé en contrebas du château de la Source car La Source appartenait au domaine communal avant d'être acquise par Orléans en 1963.

Au Moyen-âge, vu son coût élevé, c'est le seigneur local qui finance la construction du moulin. Jusqu'en 1789, chaque famille apporte son grain à moudre et acquitte pour cela un impôt ou « banalité » collecté par le meunier pour le seigneur. Le meunier est rémunéré par le peu de grain qui reste entre les meules et que l'on nomme « l'envolée » - quantité non contrôlable - qui a créé la réputation de friponnerie des meuniers.

En raison des vents changeants dans notre région, le moulin construit en bois, pivote sur un énorme trépied en maçonnerie : c'est un moulin à pivot ou « chandelier ». Une tourelle, en brique ou en pierre, est construite au pied du moulin pour y remiser les sacs de grains, farine, les outils. Ce moulin est muni de 4 ailes à surface variable, soit entoillées, soit en bois. Du côté opposé aux ailes, se trouve « la queue », forte poutre de bois solidaire du corps du moulin que le meunier peut déplacer par poussées, pour mettre les ailes face au vent dominant, souvent d'ouest.

L'escalier d'accès au moulin, dit « échelle de meunier » est porté, soutenu par la

queue, il ne touche pas le sol. Le « Moulin aux Oiseaux », près de la départementale 952 au Nord de Sully sur Loire, est un moulin à pivot identique à ceux de St-Cyr-en-Val. Il a été remonté par M. et Mme Delahaye en 1984 à partir de pièces datant de 1712 stockées dans leur grenier. Il est en état de fonctionnement. L'association Historique pourra organiser une visite en 2023. (Permanence de l'Association au château de La Jonchère, le lundi 14h à 15h.) contact : sha.stcir@free.fr

Article rédigé par Liliane BERTHIER secrétaire de la SHA et auteur du livret plus détaillé : « Des moulins à Saint-Cyr-en-Val », en vente au prix de 10 €.



Moulin aux Oiseaux, au nord de Sully sur Loire, moulin à pivot identique à ceux de St-Cyr-en-Val.

Le YOGA POUR LE BIEN-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT

L'origine du terme Yoga, vient de la racine sanskrite « Yuj », signifiant « atteler ensemble, joindre, unir ». On peut ainsi définir le Yoga comme la recherche de l'union du corps et de l'esprit.

L'atelier Yoga de Saint-Cyr-en-Val propose actuellement trois cours de Hatha Yoga

avec deux professeurs diplômés différents
lundi 19h à 20h15 avec Jean-Marie Glais
jeudi 17h à 18h15 et 18h30 à 19h45 avec Isabelle Palhares.

Les cours ont lieu au château de La Motte, dans une belle salle refaite « à neuf » et se déroulent de la façon suivante :

- Mobilisations articulaires, étirements afin de délasser le corps de ses tensions
- Pratique posturale et respirations spécifiques
- Détente, relaxation profonde avec un accompagnement fait de relâchements du corps, visualisations, sons...

Les cours s'adressent à tous quel que soit le niveau de souplesse, de force physique, et quels que soient l'âge et les limitations physiques, en s'adaptant à chacun.

Il reste des places, n'hésitez pas à venir faire un essai gratuit avec chacun des professeurs. Il nous manque quelques inscriptions pour pouvoir maintenir les trois cours sur 2023.

D'autre part, Isabelle a suivi une formation spécifique pour le yoga à destination des enfants. Un cours pourrait s'ouvrir s'il y avait suffisamment d'enfants intéressés.

Renseignements : 06 32 13 37 41
yogastcyrenval@gmail.com



PANIER À HISTOIRES à LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 17 décembre, sur le thème de Noël, et ensuite un samedi par mois, les bénévoles de la bibliothèque proposent une animation pour les enfants intitulée « le panier à histoires ».

De 10h15 à 11h15 pour les moins de quatre ans, puis de 11h15 à midi, pour les 4-6 ans, Jacqueline, Catherine et Françoise, lisent des histoires et dialoguent ensuite avec les enfants.

Le 21 janvier, ce sera le thème des rois et des reines. D'autres thèmes à venir le 18 février, le 18 mars, le 15 avril, le 13 mai et le 17 juin.

Inscrivez-vous : 02 38 63 04 59 (heures d'ouverture de la bibliothèque mardi, mercredi, samedi après-midi)



PAROLE à L'OPPOSITION

Lors de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre dernier, il nous a été proposé de délibérer sur une décision modificative du budget 2022.

Le groupe d'opposition ALTERNATIVE SAINT-CYR-EN-VAL n'a pas voté cette délibération. En effet, si on pouvait s'attendre à une forte augmentation des coûts de l'énergie - ce qui nous prive en cette période des fêtes de fin d'année d'une partie des illuminations habituelles de notre village (*) -, c'est la forte augmentation de la masse salariale (+ 200 000 €, soit + 6,5% du budget initial) qui nous a interpellée. Et les explications de l'adjoint aux finances ne nous ont pas convaincus. En effet, celui-ci explique cette augmentation par des décisions gouvernementales subies - primes versées aux agents en début d'année et à l'augmentation du point d'indice. Or, le point d'indice qui a augmenté de 3,5% le 1er juillet n'impactera le budget que sur le 2ème semestre et devrait limiter la hausse de la masse salariale de 1,75 %. On est loin des 6,5 % ! La masse salariale représentera 51,4 % du budget de fonctionnement,

bien au-dessus des 47 % argués par le 1er adjoint, et au-dessus des 50 % qu'il dit lui-même comme étant la limite à ne pas dépasser dans une commune comme Saint-Cyr-en-Val, provoquant ainsi un fort déséquilibre du ratio entre le budget de fonctionnement en hausse et le budget d'investissement en baisse. Baisse que l'adjoint aux finances explique par la « récupération » d'un déficit d'investissement de 1,5 million d'euros du mandat précédent. Rappelons que le maire de Saint-Cyr-en-Val et deux de ses adjoints étaient respectivement 1er, 2ème et 6ème adjoint du mandat précédent - sans compter deux Conseillères Déléguées qui étaient également Conseillères Municipales - autant dire qu'ils auraient « récupéré » une situation qu'ils ont eux-mêmes créée, c'est un aveu de faiblesse !

On comprend mieux dans ces conditions,

la vente de certains éléments du patrimoine de la commune comme les 4 maisons situées dans la résidence Idylia ou les rumeurs persistantes de la vente du château de la Mothe.

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 pour vous, vos familles et vos proches. Qu'elle vous apporte beaucoup de joie et de bonheur, mais surtout une excellente santé notamment en restant vigilant face à la propagation du virus.

(*) Alors que ce point n'a pas été débattu, les illuminations de Noël ont été réduites à une portion de rue : Quelle TRISTESSE ! La richesse du cadre de vie de notre commune ne se réduit pas uniquement à l'aménagement d'un jardin ou à un fleurissement d'été. Cette lumière de Noël que tout le monde recherche, fait partie intégrante de notre qualité de vie.

**Groupe d'opposition
« Alternative Saint-Cyr-en-Val »**

La Racinerie

Rue Haute à Saint-Cyr-en-Val
02 38 69 21 35

Paniers à composer sans abonnement !

Mais aussi vente à la ferme,
marchés, cueillettes
et conserves.

+ d'infos sur
www.laracinerie.fr

Nous sommes présents toute
l'année sur les marchés de :
• La Source •
• Saint-Cyr • Quai du Roi •



Entreprise de Jardins SAS FOURNIER PASCAL

- Création
- Entretien
- Arrosage
- Bassin
- Débroussaillage
- Clôtures



2241 Rue de Melleray
45560 Saint Denis en Val
SAS au capital de 37 000 €

Tél : 02 38 76 79 82
p.fournier.paysagiste@orange.fr

Recyclage et Valorisation des déchets



Direction des services collectivités Centre
02 38 46 65 65
www.veolia.fr

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

BATIMENT MALARD

Entreprise Générale de Bâtiment

2733 route de Sandillon
45560 Saint-Denis-en-Val
Tél. 02 38 66 38 35

E-mail : malard@batimentmalard.fr

Cristaline Source Saint Cyr en Val



ÉTABLISSEMENTS DU LOIRET
ORLÉANS, CVVL ET MEUNIER
120 rue des genêts
45 590 SAINT CYR EN VAL
Tél. 02-38-69-75-50

#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers etc.

COLAS

WE OPEN THE WAY

CREATION ET ENTRETIEN

Conception et aménagement paysagers
Entretien d'espaces verts professionnels et particuliers



2143 rue de Ligny • 45590 SAINT-CYR-EN-VAL
02 38 23 37 35

www.atout-jardin-45.fr

SERVICES A LA PERSONNE

ENTRETIEN DE JARDIN

-50%
de production
ou consommation
d'énergie



SI
services à
la personne

ATOUT Services

2143 rue de Ligny • 45590 SAINT-CYR-EN-VAL
02 38 23 37 35

www.atout-services-45.fr